



FORCE OUVRIÈRE DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DU NORD

Lille, le lundi 15 janvier 2018

Monsieur le Ministre d'État
Monsieur le Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75 008 Paris

OBJET : Agression de SPP et SPV sur l'ensemble du Département du Nord

Monsieur le Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur,

Le 9 janvier dernier s'est déroulé dans les locaux de la Préfecture du Nord et en présence de Monsieur le Préfet du Nord, un CHS-CT exceptionnel suite à l'agression en décembre 2017 de 3 sapeurs pompiers du CIS Roubaix .

Les auteurs ayant été identifiés et interpellés, la justice, pour cette fois, les a condamnés.

Pour autant le traumatisme a été fort et il laisse des séquelles au delà du CIS Roubaix.

En effet, le département du Nord connaît une violence qui ne se limite pas aux incivilités et aux quartiers difficiles.

Tout le département que ce soit en milieu urbain couvert par les services de police ou en milieu rural défendu par la gendarmerie, les violences sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus graves.

De l'insulte aux crachats , nous sommes maintenant à la menace de mort et à l'agression physique.

Notre syndicat s'en fait l'écho et s'en émeut puisque les réponses apportées lors du CHS CT exceptionnel ne sont pas satisfaisantes car elles tentent de focaliser sur les quartiers sensibles uniquement niant de facto la réalité du terrain.

Enfin, notre syndicat se doit de vous alerter sur la réponse policière et judiciaire face à de telles situations.



**FORCE OUVRIÈRE
DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DU NORD**

En effet, trop souvent l'action policière n'est pas proportionnée à la menace ou à l'agression. L'action des équipages Police-Secours est prudente et peu réactive.

Sur l'agression de décembre à Roubaix cela peut facilement être démontré.

Pour ce qui est du traitement judiciaire, il est fastidieux de porter plainte et la réponse pénale est pour les victimes empreinte de laxisme.

Dans l'attente de votre réponse et de mesures concrètes pour le Département du Nord.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre d'État, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Secrétaire Général,

Bruno CAPPOEN